

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-deux
le MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à dix-neuf heures quinze minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 4 Novembre 2022
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON
LUMBRES

Délibération

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception
de :

N° 2022/67

M. PRINGAULT Gérard (proc. Mme VERON Sandrine), M. BONNAIRE Serge (proc.
Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc. M. MONBAILLY Vincent),
absents excusés.
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

OBJET : INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE B 1200

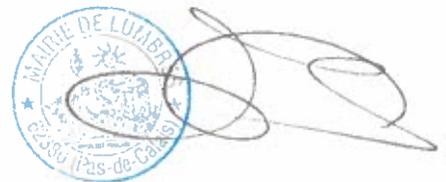
La séance ouverte, Madame le Maire propose d'intégrer dans le domaine public
communal la parcelle B 1200 (actuellement classée dans le domaine privé
communal) assise d'une partie de la voirie de la résidence Germaine Tillion.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette
proposition.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 16/11/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le 16 NOV. 2022
et publication ou notification
du 16 NOV. 2022



**Le Maire,
Joëlle DELRUE**

